



MILLON•Riviera

**UNE MAQUETTE INÉDITE
DU SAINT-SEPULCRE**

Vente aux enchères
Jeudi 6 octobre 2022

3 Place Franklin, 06000 – Nice

MILLON·Riviera

Commissaire-priseur



Paul-Antoine VERGEAU
pavergeau@millon-riviera.com

Département



Imen Gharbi
contact@millon-riviera.com
04.93.62.37.75

Vente aux enchères :
Jeudi 6 octobre à 13h

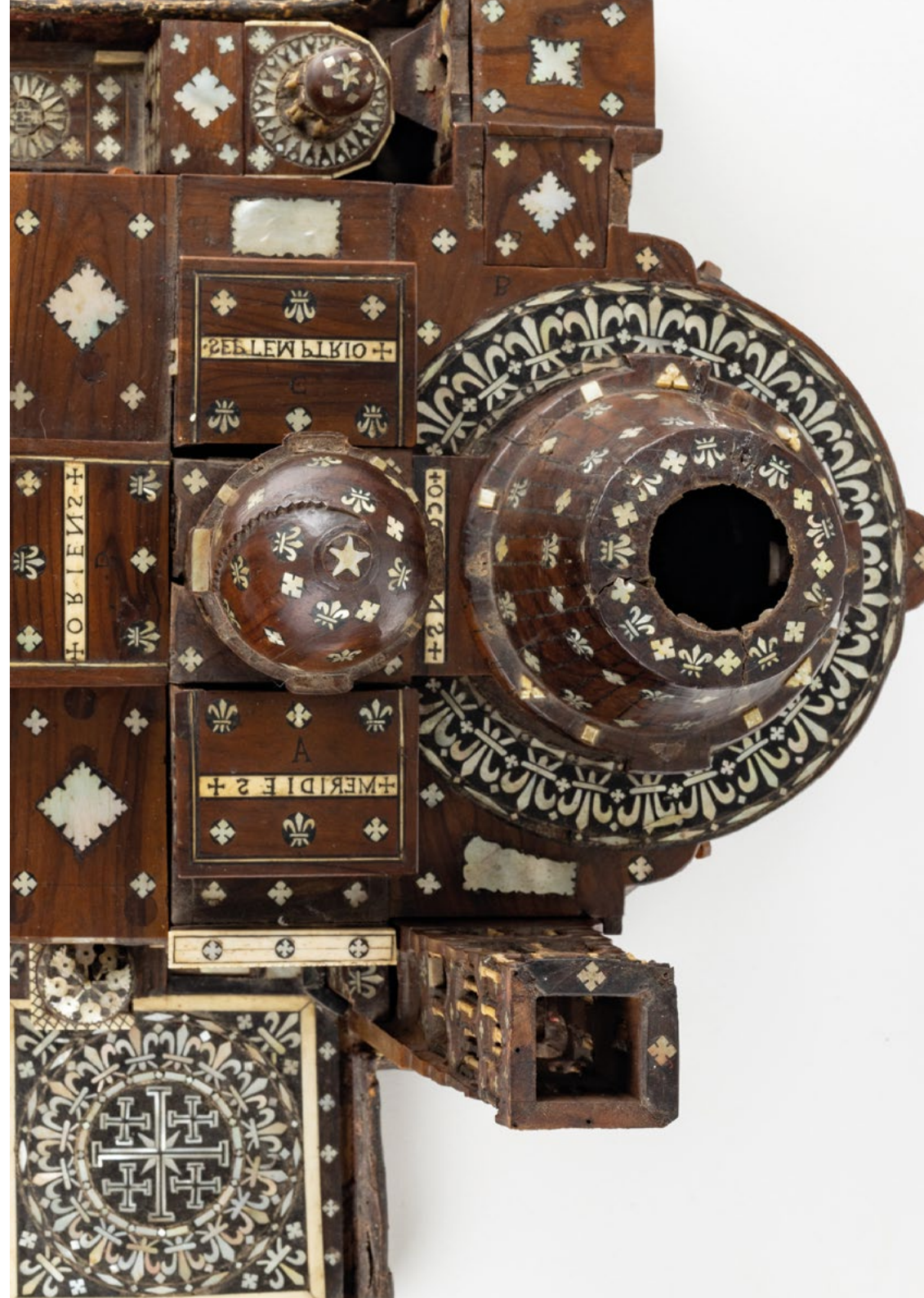
Exposition publique :
Sur rendez-vous
42 Boulevard Gambetta
06000 - NICE

Frais de vente : 30% TTC

MILLON Riviera

Alexandre MILLON, Président
Paul-Antoine VERGEAU, Directeur Général
Julia DRAGONE, clerc principal
Imen GHARBI, administratrice des ventes
Carla BOUIC, administratrice des ventes

42 Boulevard Gambetta, 06000 – Nice
Tél. : +33 (0)4 93 62 37 75
contact@millon-riviera.com



« Stantes erant pedes nostri in atriis tuis Jerusalem »
Nos pieds étaient bien campés, dans tes parvis, Jérusalem.

Psaume 121. Cantique des Montées



« O Radix Jesse qui stas in signum
populorum super quem reges continébunt
os suum, quem gentes deprecabúntur veni
ad liberándum nos, jam noli tardáre. »

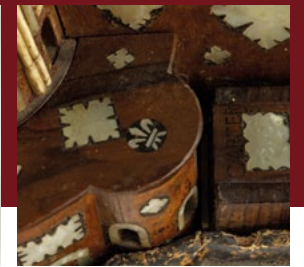
O racine de Jessé, signe de ralliement des
peuples, toi devant qui les rois garderont le
silence et que les nations imploreront : viens
nous délivrer, ne tarde plus.

Isaïe 11 : 10

(Verset 10, chapitre 11 du Livre d'Isaïe,
écrit à l'encre sur parchemin, collé sous l'édicule de l'Anastasis).



Chapelle de l'Anastasis





Maquette de l'église du Saint-Sépulcre, Maquette de l'église du Calvaire

Olivier, nacre, ivoire, os.

Bethléem, seconde moitié du XVII^{ème} siècle.

H. : 22 – L. : 41 – P. : 35 cm

H. : 8.5 – L. : 10 – P. : 8.5 cm

Usures, manques, accidents.

Provenance :

Philip Gillès (Amsterdam 1685-1750)

Puis par descendance

Estimation : 12 000 / 15 000 €

Urbs beata Jerusalem...

Il est le monument le plus sacré du monde chrétien. Plus qu'un lieu de pierre et de bois, c'est un édifice éminemment saint pour tous les croyants depuis le monde Antique.

La « Basilique du Saint-Sépulcre », également appelée « église de la Résurrection », recueillie sous ses murs le Golgotha – lieu du supplice du Christ ; la Pierre de l'Onction – où son corps a été déposé ; son tombeau et partant, le lieu de sa Résurrection appelé l'Anastasis.

Symbole vivant de la chrétienté en Terre Sainte, le Saint-Sépulcre est aujourd'hui réparti en six églises. Dans l'ordre protocolaire, les trois principales sont l'Eglise grecque orthodoxe, l'Eglise catholique romaine et l'Eglise apostolique arménienne. Un Statut Quo établi sous l'Empire Ottoman

régit précisément la répartition du lieu saint entre ces communautés depuis 1852.

Seule une trentaine d'exemplaires de ces maquettes sont connus à ce jour, et la très grande majorité est conservée dans des musées ou institutions privées. Le contexte de fabrication de ces pièces nous apprend de nombreuses choses sur l'organisation des pèlerinages et l'artisanat hiérosolymitain.

Le nombre excessivement réduit de ces objets d'art et de dévotion atteste de leur rareté ainsi que du privilège, dès le XVIII^{ème} siècle, d'en posséder un. Une telle maquette était d'ailleurs connue dans les collections de Louis XIV. C'est pourquoi, la découverte d'un nouvel exemplaire dans une collection privée et son apparition sur le marché est un évènement remarquable.

Chaque maquette révèle, par un emboîtementsavant et précis, différentes chapelles, cryptes et autres parties cachées sous la coupole de l'édifice. Toutes sont représentées dans notre maquette, y compris l'édicule de l'Anastasis qui est pourtant absent de certains exemplaires.

Le semis la fleur-de-lys en marqueterie est un élément remarquable de la nôtre. La fleur-de-lys ou fleur de Loys est le meuble le plus distingué d'un blason. Il accompagne les armes de France depuis 1147, lorsque Louis VII se croisa et partit pour la Terre Sainte. La fleur-de-lys française diffère de la fleur-de-lys dite « Florencée ». Cette dernière dispose de boutons entre ses fleurons. Seules quelques familles

disposent de la fleur-de-lys sur leur blason.
Nous n'avons malheureusement d'aucun élément susceptible d'expliquer la présence de ce semis de fleurs-de-lys sur notre maquette qui rend cependant cet exemplaire unique.

ÉTAT DE CONSERVATION :

Détenue dans la même famille depuis son acquisition, notre maquette présente plusieurs manques et accidents, avec des sauts de marqueterie. Ces nombreux petits éléments d'origine sont conservés et seront délivrés à l'acquéreur avec la pièce.

Une restauration de qualité par un professionnel expérimenté est tout de même à prévoir.

UN ÉVÈNEMENT SUR LE MARCHÉ DE L'ART :

Depuis une quarantaine d'années, seuls quelques exemplaires ont été présentés sur le marché.

- Christies, King Street, Londres. Vente du 5 décembre 1995, lot 64. Vendu 14.950 £
- Bonhams, New Bond Street, Londres. Vente du 6 juillet 2011, lot 28. Vendu 46,800 £
- Millon, Hôtel Drouot, Paris. Vente du 6 juillet 2021, lot 57. Vendu 42,000 €

Quand l'histoire d'une famille rejoint la grande Histoire ...

PROVENANCE :

Philip GILLES (1685-1750)
Écuyer Seigneur de Menquedorne
Né le 23 Novembre 1685 à Amsterdam. Il obtint le diplôme de « Utriusque juris Doctor » à l'Université d'Utrecht. Il épouse en 1723 Maria van der Hooch. En 1725 il prend la charge de Régent des pauvres catholiques d'Amsterdam. Décédé en 1750, il est inhumé dans l'Oude Kerk (Vieille église) d'Amsterdam.

Des maquettes De toutes tailles :

Partout en Europe, Il existe des répliques de bien plus grandes tailles que les maquettes en bois.
Véritables architectures, elles reprennent ou s'inspirent de l'original.
Neuvy-Saint-Sépulchre (Indre, France)
Vion (Sarthe, France)
Torres del Rio (Espagne)
Görlitz (Allemagne)
Chapelle Ruccelai, Eglise Saint Pancrace, (Florence, Italie) (1467)

QUELQUES CHIFFRES :

30 : c'est le nombre de maquettes du Saint Sépulcre connues à ce jour

1192 : depuis cette date, les clés de l'Église sont sous la garde d'une famille musulmane en charge de son ouverture et de sa fermeture.

250 : c'est le nombre de mètres qui sépare le Saint-Sépulcre des Portes de la Vieille ville

8,25 mètres : c'est la longueur de l'édicule

6 : le nombre de communautés chrétiennes qui occupent l'église

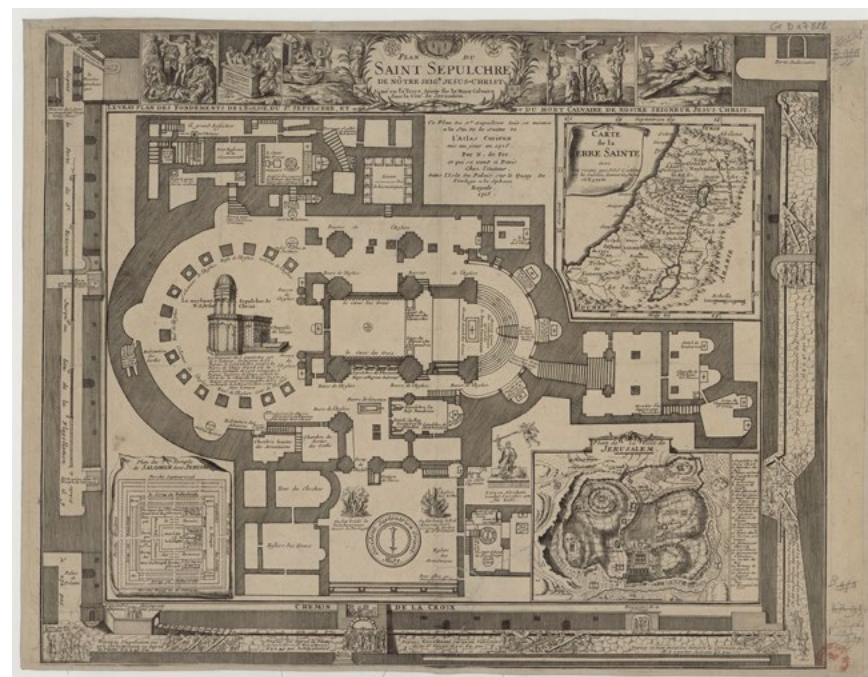
31°46'42.1»N 35°13'46.8»E : localisation exacte du Saint-Sépulcre

830 m : altitude du Mont des Oliviers

Remerciements :

Judith Vogl. Sa thèse :
VOGL Judith (2011). Modèle des lieux saints des archives centrales du château d'Emmeram, Regensburg.
Dr. Bernard Berthod (Conservateur, Musée de Fourvière)
Dr. Rachel King (Curator, British Museum)

*Paul-Antoine Vergeau
Commissaire-priseur*



Plan du Saint-Sépulchre, Nicolas de Fer (1647-1720)

Source gallica.bnf.fr / Bibliothèque nationale de France

Athènes (Grèce), Musée Benaki, en argent (inv. n° TA 321, TA 322)

Bruges (Belgique), Musée municipal Arentshuis 24,5 x 36,5 x 42,5 cm

Copenhague (Danemark), Musée national du Danemark, daté 1674, 24 x 37,5 x 46,3 cm

Florence (Italie), Palazzo Pitti, 22 x 41,5 x 35,5

Francfort (Allemagne), coll. Schmitt-Korte

Hamburg (Allemagne), Museum für Kunst und Gewerbe

Hamburg (Allemagne), Städtische Kunstmmlungen, 40, 5 x 53 x 56 cm

Hattem (Pays-Bas), Van de Poll-Wolters-Quita Stichling, 22,5 x 36,5 x 43 cm,

Istra (Russie) Novoierusalimsky Museum

Italie, coll. privée, 34 x 62 x 70 cm
Jérusalem, Citadel Museum

Jérusalem, Musée de la Custodie, 33,3 x 48,5 x 58 cm

Jérusalem, Musée Rockefeller

La Valette, Sœurs Hiérosolomytains de Sainte- Ursule

Lisbonne (Portugal), palais de Vila Vicos, datée 1661, 20 x 30 x 39 cm

Londres (Royaume Uni), British Museum, 23 x 42 x 36,5 cm

Londres (Royaume Uni), British Museum, datée 1753, 26,5 x 45 x 38,5 cm

Londres (Royaume Uni), British Museum, 26,5 x 47 x 41 cm

Londres (Royaume Uni), Museum of the British order of Saint John (2 exemplaires)

Londres (Royaume Uni), Palestine Exploration Fund

Marseille (France), MUCEM

Milan (Italie), coll. Marco Galateri di Genola 24 x 44 x 38 cm

Milan (Italie), coll. Marco Galateri di Genola 30 x 42 x 37 cm

Milan (Italie), coll. Marco Galateri di Genola 35 x 53 x 47 cm

Munich, Bayerisches Nationalmuseum, 24 x 37,5 x 46,3 cm

Oxford (Royaume Uni), Ashmolean Museum (inv. n° 3089-1887)

Poitiers, Musée de la Ville de Poitiers

Rio de Janeiro (Brésil), Museo Histórico Nacional

Saint-Jacques de Compostelle, Musée de la Terre-Sainte

Torino(Italie), Museo civico Palazzo mdama

Turnhout (Belgique), Bejjnhofmuseum, Muse du béguinage

Utrecht, Het catherijeconvent, 22,5 x 35 x 40 cm

Wien, Geistliche Schatzkammer, couvent des Capucins, entièrement en nacre, 76 x 62 x 42 cm

MAQUETTES DE TERRE SAINTE Par Bernard Berthod *Conservateur du musée de Fourvière*

LE PELERINAGE EN TERRE SAINTE

Les membres de la toute jeune communauté chrétienne de Jérusalem gardent vivants les souvenirs de la Passion du Christ. Vers 320, L'historien Socrate indique dans son Histoire ecclésiastique que « ceux qui embrassèrent la foi du Christ après le temps de sa Passion eurent son tombeau en grand honneur. » Malgré les destructions ordonnées par l'empereur Hadrien qui bouleversent le site « cachant sous un amas de terre la caverne sacrée et édifiant au sommet un temple au démon impudique qu'il nomme Vénus », la communauté chrétienne au long des trois premiers siècles vénère le Cénacle, le Golgotha et le Sépulcre comme l'atteste un graffiti découvert récemment sur un des murs de fondation des temples du Forum : Domini ivimus (Seigneur, nous sommes venus).

Dès l'édit de Milan, édicté par l'empereur Constantin en 313, le courant dévotionnel pour la Terre sainte s'élargit à l'Empire. A son retour du Concile de Nicée en 325, l'évêque de Jérusalem, Macaire, entareprend les fouilles qui mettent à jour les lieux de la Passion du Christ. Le tombeau vide est la relique par excellence, la preuve visible de la résurrection du Seigneur et le point central de l'histoire du salut. Le pèlerinage à Jérusalem

consiste en la vénération du tombeau et en la méditation de la passion du Sauveur. En 326, l'impératrice Hélène, mère de Constantin, arrive à Jérusalem et donne à son séjour un éclat extraordinaire. Grâce à ses dons, la Palestine se couvre de basiliques, de couvents et d'hospices. C'est lors du séjour impérial qu'est exhumée la Croix qui, demeurée presque intacte, est enchâssée dans un magnifique reliquaire et devient l'objet d'une dévotion qui rivalise avec celle du tombeau. L'engouement pour la terre sainte dépasse Jérusalem, les pèlerins se rendent également aux « lieux saints », Bethléem, Hébron, Capharnaüm. Les pèlerinages s'organisent et se multiplient tout au long du premier millénaire marqué par la lutte armée pour garder les Lieux Saints en terre chrétienne. Les pèlerins ont à cœur de rapporter en Europe des objets, témoins de leur pèlerinage dont ils entretiennent le souvenir grâce à ces reliques.

Après la chute du royaume latin de Jérusalem, en 1291, le pèlerinage en Terre sainte rendu plus difficile perdure cependant. Les franciscains de la Custodie proposent aux pèlerins un parcours à travers la ville qui permet de se remémorer les principaux moments de la montée au calvaire depuis l'arrestation au Jardin des oliviers. Les religieux montrent le palais du grand prêtre, les escaliers de celui de Pilate, les endroits où Jésus tombe, celui où la sainte femme essuie son visage. Cette pieuse déambulation prend le nom de Via crucis, chemin de la croix. Pour les chrétiens qui ne peuvent l'entreprendre, l'Eglise substitue au

pèlerinage effectif un pèlerinage fictif et spirituel. Les franciscains sont les principaux acteurs de cette nouvelle manière, toute mystique, de pérégriner. On propose un pèlerinage intérieur en s'aidant des reliques de la Passion et de divers objets évoquant le Saint-Sépulcre : les reconstitutions et les maquettes, les pierres de l'édifice, les mesures.

SOUVENIR DU PELERINAGE

Les pèlerins, éblouis par les splendeurs de la Jérusalem byzantine, rapportent en souvenirs des plaques d'ivoires sculptées, des ampoules et des étoffes précieuses. Les ampoules dont quelques beaux exemplaires sont conservés au trésor de Monza, permettent de rapporter de l'huile des lampes brûlant devant le Sépulcre et de l'eau du Jourdain. Les ivoires et les étoffes ont eu une influence importante sur l'évolution des arts en Occident.

Pour pérenniser la présence du lieu saint chez eux, les fidèles descendent des pierres de la basilique et de l'édicule abritant le Saint-Sépulcre. Une grande pierre du sépulcre, conservée à Constantinople, est signalée au XI^e siècle par le manuscrit Tarrogonensis et l'anonyme Mercati ; en 1247, elle est cédée par Baudouin II à saint Louis. Elle est conservée dans la grande châsse de la sainte chapelle jusqu'à la Révolution, puis déposée au Cabinet des Médailles en 1793 et rendue au diocèse de Paris en 1804 ; elle disparaît lors du pillage de l'archevêché de Paris le 14 février

1831. Des pierres provenant du Saint-Sépulcre garnissent des reliquaires de toute taille. Cette pratique se poursuit jusqu'au début du XX^e siècle. A défaut de pierres, les pèlerins recueillent la terre ; celle du Saint-Sépulcre est vénérée depuis l'Antiquité ; Les donatians l'ont même adoré à l'indignation de saint Augustin. Elle est utilisée pour sacrifier les fondations d'édifices religieux ; c'est ainsi que la basilique de Tixter en Afrique du nord, possédait, d'après une inscription de 359, de la terre apportée de Jérusalem et de Bethléem. Au VI^e siècle, on confectionne à Jérusalem de petits gâteaux avec cette terre qui, exportés dans toute la Chrétienté, passent pour guérir les malades et chasser les serpents. La terre est aussi mélangée à la graisse pour les lampes votives ; elle permet également de constituer des via crucis évocatrices, enfermées dans un sachet dont l'inscription la localise.

L'ARTISANAT PALESTINIEN ET SA DIFFUSION EN EUROPE

La custodie de Terre sainte est fondée après l'acquisition des Lieux saints par le roi Robert de Naples et la reine Sancia et confiés par eux aux frères mineurs pour en assurer la garde. Clément VI, par lettres apostoliques du 21 novembre 1342, confirme cette charge. Jusqu'au rétablissement du Patriarcat latin de Jérusalem en 1847, le custode, responsable de la communauté de frères, est la seule autorité religieuse de Palestine ; ayant reçu du Saint-Siège des pouvoirs juridiques très étendus, il est considéré

canoniquement comme un prélat. Les frères franciscains de la Custodie ont depuis le XIV^e siècle la charge pastorale des chrétiens de Palestine. Au cours des siècles, ils ont favorisé et développé l'artisanat traditionnel qui consiste essentiellement dans le travail du bois et de la nacre qui représente le seul revenu de cette population.

LA BASILIQUE DU SAINT-SEPULCRE

La basilique du Saint-Sépulcre (ou de la résurrection) est composée d'un ensemble de bâtiments édifiés entre le IV^e et le XII^e siècles. Depuis lors, son aspect n'a guère évolué jusqu'au début du XIX^e siècle. Au début du IV^e siècle, une rotonde appelée Anastasis est construite autour du tombeau du Christ marqué par un édicule. Dès 325, l'empereur Constantin fait édifier une vaste basilique qui inclut cette rotonde. En 614, les troupes perses du roi Chosroes s'emparent de Jérusalem, saccagent la basilique et emportent la Vraie Croix. En 630, l'empereur Héraclius reprend Jérusalem et restaure l'édifice. La domination musulmane ne porte pas atteinte aux bâtiments qui perdurent ainsi jusqu'à la fin du premier millénaire. La basilique est cependant endommagée par un tremblement de terre et plusieurs incendies. Sous le règne de la dynastie fatimide (969 – 1099), le bâtiment du IV^e siècle entourant l'édicule est détruit. Cette destruction provoque une forte réaction de la chrétienté et l'idée de croisade commence à germer. L'église est partiellement

reconstruite au milieu du XI^e siècle. A l'issue de la première croisade (1099), Godefroy de Bouillon entreprend la consolidation de la basilique puis, au milieu du siècle, s'élève une église de style roman surmontée d'un dôme qui réunit la rotonde de l'Anastasis et l'église Sainte-Hélène. L'ensemble s'est conservé tant bien que mal jusqu'à l'aube du XIX^e siècle. En 1808, un incendie va détériorer sérieusement l'édifice entraînant l'effondrement du dôme. Dès 1810, l'édifice est reconstruit par un architecte grec, cependant, le dôme doit être reconstruit en 1868.

LES REPRODUCTION DES SANCTUAIRES DE TERRE SAINTE

Les reliques de la Passion (ou reliques dominicales) conservées avec ferveur dans les sanctuaires européens aident les fidèles à méditer sur la vie du Christ en Terre sainte. Une autre manière encore plus évocatrice est de faire venir la Terre sainte chez soi ou à proximité en construisant des fac simili des principaux monuments hiérosolymitains. La reconstitution la plus ancienne et la plus achevée, datant du Ve siècle, est celle du monastère Saint-Etienne de Bologne où sont juxtaposées les sept principales églises de Jérusalem. La cathédrale d'Acquapendente abrite également une reproduction datée de l'époque carolingienne. Dès le IX^e siècle, les reconstitutions du Saint-Sépulcre en Europe sont innombrables. Au Piémont et en Lombardie, les Sacri Monti, édifiés au moment de la réforme catholique

(milieu du XVI^e siècle), procèdent de la même intention en développant une via crucis souvent très élaborée. Le sacro monte de Varallo accueille les grands personnages de la cour de Milan, tel Mercurio da Gatinaia, le chancelier des Sforza qui pèlerine au nom de son maître.

A défaut de faire ériger une représentation grandeur nature, les pèlerins qui désirent garder sous les yeux une représentation du Sépulcre, ont recours à la maquette miniaturisée. Les franciscains envoient également des maquettes très élaborées aux princes européens qui soutiennent leur apostolat. Les premières maquettes apparaissent au milieu du XV^e siècle. Plusieurs récits de pèlerins en font état comme ce prêtre anglais, William Wey qui rapporte de Jérusalem en 1462, plusieurs maquettes de sanctuaires palestiniens et qu'il dépose à l'église d'Edington.

Ces maquettes sont le produit de l'artisanat de Palestine, façonnée très soigneusement en bois d'olivier avec des incrustations de bois précieux, de nacre, d'ivoire, d'argent et de perles. Cet art très traditionnel reprend le système décoratif du moyen Orient, en particulier de Damas, avec des arabesques et des motifs géométriques. Les artisans, situés pour la plupart à Bethléem et à El Kaïm, sont guidés par les frères franciscains ; en particulier le frère De Angelis qui dresse les plans des édifices et au début du XVII^e siècle, le frère Bernardino Amico qui les fait imprimer. Certaines maquettes représentent l'ensemble des bâtiments

basilicaux, d'autres se limitent à l'édicule bâti sur la pierre du Sépulcre ; d'autres, plus rares, représentent le calvaire ou la basilique de la Nativité, à Bethléem. Quelques exemplaires sont conservés dans les musées. Le Père Bellarmino Bagatti situe la production entre le milieu du XV^e siècle et 1810, car aucune maquette étudiée ne montre les restaurations réalisées en 1810 après l'incendie de la basilique du Saint-Sépulcre et qui l'ont entièrement transformée. Le jésuite Michele Nau qui voyage en Terre sainte en 1674, note que le coût de ces modèles varie entre 5 et 20 scudi. Quelques-unes sont façonnées entièrement en argent comme celle conservée au Musée Benaki d'Athènes ou complètement recouvertes de nacre comme celle conservée à la Schatzkammer de Vienne, avec une iconographie très élaborée.

LES MAQUETTES DU SAINT- SÉPULCRE

Les maquettes de la basilique du Saint-Sépulcre reprennent méticuleusement les diverses constructions imbriquées qui forment l'ensemble du sanctuaire. La décoration des bâtiments miniaturisés avec de la nacre incrustée dans le bois d'oliviers obéit à des constantes : étoiles, formes géométriques, arma Christi, figures des apôtres, la croix de Jérusalem au centre de la place devant l'entrée principale de la basilique et, souvent, le trigramme IHS inscrit dans un rosace à la base du campanile. Outre les extérieurs, les différentes chapelles sont également ornées et leur sol

reçoit une décoration explicative et un texte permettant de connaître (ou de reconnaître) chaque espace. Chaque partie porte une lettre ou un numéro qui renvoie à un texte explicatif remis lors de l'achat de l'objet ; le texte est généralement écrit en italien, non sans erreur. La maquette se démonte afin de mettre en valeur chaque partie du complexe basilical et de voir le décor des sols. Elles sont de différentes grandeurs, allant d'une soixantaine de centimètres de long à 25 / 30 centimètres, et leur décor est plus ou moins élaboré. Dans la seconde moitié du XVIII^e siècle, les maquettes portent un décor historié reprenant les scènes de la vie du Christ et de l'ancien Testament.

Le décor varie aussi en fonction du destinataire, ainsi certaines maquettes portent les armoiries du royaume du Portugal ou d'Angleterre et, le plus souvent, les armes de la Custodie de Terre sainte : le bras de saint François vêtu de bure croisant celui du Christ, nu et ensanglanté, tous deux sortant d'une nuée, le tout surmonté par la croix.

Les différentes parties :

La place du parvis est, généralement, ornée d'une croix du Saint-sépulcre (croix pattée potencée cantonnée de quatre crossettes) inscrite dans une auréole occupant toute la surface.

La façade à deux étages est soulignée d'un décor de nacre avec les colonnes et les fenêtres soulignées d'ivoire.

Le campanile médiéval à trois étages avec les doubles ouvertures de chaque étage, soulignées de nacre et d'ivoire. A sa base est généralement

figuré le trigramme (IHS) au centre d'une gloire rayonnante.

Les coupes de l'Anastasis et du Catholicon sont ornées de volutes végétales, d'arbres de vie stylisés ou plus simplement de petites étoiles de nacre.

L'ensemble des toits plats de l'édifice (toit du calvaire, toit du transept, toit de la chapelle de l'apparition) se prête à un décor géométrique plus ou moins élaboré. Les toits du Catholicon, formant une croix autour du tambour de la coupole portent un décor souvent plus élaboré, de rosaces inscrivant en leur centre une figuration de la lune et du soleil ainsi que le monogramme marial M A. et l'indication des points cardinaux : ORIENTE / MERIDIES / OCCIDENS / SEPTENT(RIO).

Les sols des chapelles et espaces dévotionnels portent des inscriptions explicatives : la pierre d'onction, située juste après l'entrée, est entourée des mots : LOCVM VNTIONEM DNI IESV CHRISTI. Dans l'Anastasis, autour de l'édicule du tombeau, les mots : TYPVS S.S. SEPVLCRI DNI INRI IESV CHRISTI. Le chœur des grecs, dans le Catholicon est souligné par le mot GRECI.

La chapelle du calvaire est souvent très ouvragée avec des escaliers d'ivoire et un décor délicat entourant la porte.

LES MAQUETTES D'AUTRES EDIFICES DE TERRE SAINTE

D'autres sanctuaires des Lieux saints sont représentés en maquette, de moindres dimensions et donc plus

accessibles financièrement pour les pèlerins. Ce sont l'édicule du Saint-Sépulcre, situé au cœur même de la basilique hiérosolomytaine et la chapelle du Calvaire situé à droite de l'entrée, la basilique et crypte de la Nativité de Bethléem et la tombe de la Vierge Marie à Gethsémani.

Ces maquettes sont réalisées avec le même soin que les maquettes de la basilique et selon les mêmes procédés plus ou moins richement.

LA MAQUETTE DU SAINT-SEPULCRE EN VENTE

La maquette présentée ici est réalisée en bois d'olivier. Elle mesure 41 centimètres de long sur 35 de large et le campanile culmine à 22 centimètres. Elle est conservée avec l'édicule du Saint-Sépulcre dans une même boîte en cuir à ses dimensions. Son décor fait intervenir la nacre et l'ivoire. Elle est complète avec toutes les parties de l'édifice : parvis, campanile, Anastasis, Catholicon, chapelle du calvaire, chapelle de l'Apparition ou cœur des franciscains. Chaque élément est autonome et peut se séparer du reste ; les toits sont amovibles et permettent de voir la décoration intérieure et les inscriptions incrustées dans le sol. Le parvis est orné d'une marqueterie représentant la croix pattée potencée du Saint-Sépulcre. La base du campanile porte le trigramme entouré d'une gloire formée par des pyramides et des fleurs de pavot. Les autres éléments décoratifs sont pour l'essentiel des fleurs de lys ce qui fait penser à un travail réalisé pour un

pèlerin français ou éventuellement un prince Farnese.

Les toits plats autour de la coupole du catholicon portent les mots : ORIENTE / MERIDIES / OCCIDENS / SEPTENTRIO. Sur le sol de l'entrée, autour de la pierre d'onction : LOCVM VNCTIONEM DNI IESV CHRISTI. Autour de l'édicule du tombeau, les mots traditionnels : SEPVLC HRI DNI INRI IESV CHRISTI ; au centre du catholicon : BVCHO CHE SI DICE ESSER MEZO MVNDI. Sur le sol de la chapelle de l'apparition, le monogramme de la Vierge Marie MAR couronné au centre d'une gloire. L'édicule du Saint-Sépulcre est également réalisé en bois d'olivier décoré d'incrustation de nacre ; la coupole est soutenue par des colonnettes en ivoire. Le pavement du parvis qui se déploie devant l'entrée porte le trigramme entouré d'une gloire. Le décor est de même type que celui de la grande maquette hormis les fleurs de lys. Il est posé à l'arrière de la maquette de la basilique, dans un espace dédié.

LA CHAPELLE DU CALVAIRE EN VENTE

La chapelle du calvaire est réalisée en bois d'olivier et ornée d'incrustation de nacre formant des croix grecques et des fleurs. Sur le toit, un large médaillon de nacre montre la Vierge Marie en addolorata, un glaive lui transperçant le cœur. Elle mesure 10 centimètres de long sur 8,5 avec une hauteur de 8,5 centimètres.

BIBLIOGRAPHIE

Berthod, Bernard, Hardouin-Fugier, Elisabeth, *Dictionnaire des Objets de dévotion dans l'Europe catholique*, Paris, 2006.

Berthod, Bernard, *Désir de Jérusalem, pèlerinage en Terre sainte*, Musée de Fourvière, Lyon, 2007.

Biddle, Martin, *The tomb of Christ*, Sutton pub. 1999.

Dalman, G., « Die Modelle der Grabeskirche und Grabkapelle in Jerusalem als Quelle ihrer älteren Gestalt », *Palästina Jahrbuch*, n° 6, 1920, s. 23-3.

Piccirillo, Michele, « Artigianato al servizio dei Luoghi santi, i modelli della basilica del Santo Sepolcro » *In Terrasanta, dalla crociata all Custodia dei lunghi santi*, Florence, 2000.

Docteur Bernard Berthod
Conservateur du Musée de Fourvière,
Lyon
Membre du Conseil International des
Musées

Amico. Coupe du Saint-Sépulcre

...dove fu Giocata la uista
 L'al Santissimo Sepolchro
 K. Cappella dell'Angelo
 al luogo de Gotth.
 30. Altare del Patr
 31. Chora
 34. luogo d
 35. Altare M
 39. Sacrestia



Bayerisches Museum, Munich



Musée de l'Ordre de Saint-Jean, Londres



Londres



Jüdisches Museum, Berlin



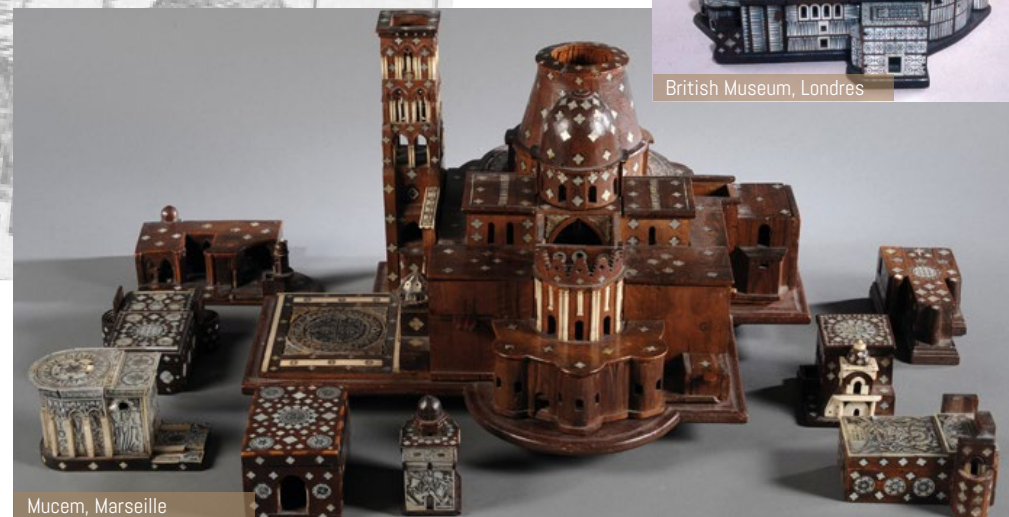
Londres



Musée Sainte-Croix Poitiers



British Museum, Londres



Mucem, Marseille



Saint-sepulchre, Heiliges Grab



Vion, Saint-sepulchre-alain-le-bot



Chapelle Rucellai - Florence



Torres del Río



Amico. Coupe de l'édicule

Conditions de ventes

Dans le cadre de nos activités de ventes aux enchères, notre maison de ventes est amenée à collecter des données à caractère personnel concernant le vendeur et l'acheteur. Ces derniers disposent dès lors d'un droit d'accès, de rectification et d'opposition sur leurs données personnelles en s'adressant directement à notre maison de ventes. Notre OVV pourra utiliser ces données à caractère personnel afin de satisfaire à ses obligations légales, et, sauf opposition des personnes concernées, aux fins d'exercice de son activité (notamment, des opérations commerciales et de marketing). Ces données pourront également être communiquées aux autorités compétentes dès lors que la réglementation l'impose. Les conditions générales de ventes et tout ce qui s'y rapporte sont régies uniquement par le droit français. Les acheteurs ou les mandataires de ceux-ci acceptent que toute action judiciaire relève de la compétence exclusive des tribunaux français (Paris). Les diverses dispositions des conditions générales de ventes sont indépendantes les unes des autres. La nullité de l'une quelconque de ces dispositions n'affecte pas l'applicabilité des autres. Le fait de participer à la présente vente aux enchères publiques implique que tous les acheteurs ou leurs mandataires, acceptent et adhèrent à toutes les conditions ci-après énoncées. La vente est faite au comptant (Art. 1650 du Code Civil) et conduite en euros. Un système de conversion de devises pourra être mis en place lors de la vente. Les contre-valeurs en devises des enchères portées dans la salle en euros sont fournies à titre indicatif.

DÉFINITIONS ET GARANTIES

Les indications figurant au catalogue sont établies par MILLON RIVIERA et les experts indépendants mentionnés au catalogue, sous réserve des rectifications, notifications et déclarations annoncées au

moment de la présentation du lot et portées au procès-verbal de la vente. Les dimensions, couleurs des reproductions et informations sur l'état de l'objet sont fournies à titre indicatif. Toutes les indications relatives à un incident, un accident, une restauration ou une mesure conservatoire affectant un lot sont communiquées afin de faciliter son inspection par l'acheteur potentiel et restent soumises à l'entière appréciation de ce dernier. Cela signifie que tous les lots sont vendus dans l'état où ils se trouvent au moment précis de leur adjudication avec leurs possibles défauts et imperfections. Aucune réclamation ne sera admise une fois l'adjudication prononcée, une exposition préalable ayant permis aux acquéreurs l'examen des oeuvres présentées. Pour les lots dont le montant de l'estimation basse dépasse 2 000 euros figurant dans le catalogue de vente, un rapport de condition sur l'état de conservation des lots pourra être communiqué gracieusement sur demande. Les informations y figurant sont fournies à titre indicatif uniquement. Celles-ci ne sauraient engager en aucune manière la responsabilité de MILLON RIVIERA et des experts. En cas de contestation au moment des adjudications, c'est à-dire s'il est établi que deux ou plusieurs enchérisseurs ont simultanément porté une enchère équivalente, soit à haute voix, soit par signe et réclament en même temps le lot après le prononcé du mot adjugé, ledit lot sera remis en adjudication au prix proposé par les enchérisseurs et tout le public présent sera admis à enchérir de nouveau. Les lots signalés par ° contiennent des spécimens en ivoire d'*Elephantidae* spp, antérieur au 1 juin 1947 et de ce fait conformément à la règle du 9 décembre 1996 en son art 2/W mc. Pour une sortie de l'UE, un CITES de réexport sera nécessaire celui-ci, étant à la charge du futur acquéreur. Les lots précédés d'un « J » feront l'objet d'un procès-verbal judiciaire aux frais

acheteurs légaux de 12% HT, soit 14,40% TTC.

ORDRES D'ACHAT ET ENCHERES PAR TELEPHONE

La prise en compte et l'exécution des ordres d'achat et enchères par téléphone est un service gracieux rendu par MILLON RIVIERA. Millon Riviera s'efforcera d'exécuter les ordres d'enchérir qui lui seront transmis par écrit jusque 2 h avant la vente. Le défaut d'exécution d'un ordre d'achat ou toute erreur ou omission à l'occasion de l'exécution de tels ordres n'engagera pas la responsabilité de MILLON RIVIERA. Par ailleurs, notre société n'assurera aucune responsabilité si dans le cadre d'enchères par téléphone, la liaison téléphonique est interrompue, n'est pas établie ou tardive. Bien que MILLON RIVIERA soit prêt à enregistrer les demandes d'ordres téléphoniques au plus tard jusqu'à la fin des horaires d'exposition, elle n'assume aucune responsabilité en cas d'inexécution au titre d'erreurs ou d'omissions en relation avec les ordres téléphoniques.

ENCHERES LIVE PAR VOIE ELECTRONIQUE :

MILLON RIVIERA ne saurait être tenue pour responsable de l'interruption d'un service Live en cours de vente ou de tout autre dysfonctionnement de nature à empêcher un acheteur d'enchérir via une plateforme technique offrant le service Live. L'interruption d'un service d'enchères Live en cours de vente ne justifie pas nécessairement l'arrêt de la vente aux enchères par le commissaire-priseur.

FRAIS À LA CHARGE DE L'ACHETEUR

L'acheteur paiera à MILLON RIVIERA, en sus du prix d'adjudication ou prix au marteau, une commission d'adjudication de : 25 % HT soit 30 % TTC Taux de TVA en vigueur 20% Prix global = prix d'adjudication (prix au marteau) + commission d'adjudication Droits

de délivrance : 2€ TTC par lot Ces droits ne seront pas facturés si le paiement et le retrait sont effectués avant 19h00 le jour de la vente.

Le cas échéant, il faudra ajouter les commissions propres à l'utilisation des plateformes d'enchères Live. + 3% HT pour Interenchères live / +1.5% HT pour Drouot Live.

IMPORTATION TEMPORAIRE

Les acquéreurs des lots indiqués par * devront s'acquitter, en sus des frais de vente, de la TVA à l'import (5,5 % du prix d'adjudication, 20% pour les bijoux et montres, les automobiles, les vins et spiritueux et les multiples).

LA SORTIE DU TERRITOIRE FRANÇAIS

La sortie d'un lot de France peut être sujette à une autorisation administrative. L'obtention du document concerné ne relève que de la responsabilité du bénéficiaire de l'adjudication du lot visé par cette disposition. Le retard ou le refus de délivrance par l'administration des documents de sortie du territoire, ne justifiera ni l'annulation de la vente, ni un retard de règlement, ni une résolution. Si notre Société est sollicitée par l'acheteur ou son représentant, pour faire ces demandes de sortie du territoire, l'ensemble des frais engagés sera à la charge totale du demandeur. Cette opération ne sera qu'un service rendu par MILLON RIVIERA.

EXPORTATION APRÈS LA VENTE

La TVA collectée au titre des frais de vente ou celle collectée au titre d'une importation temporaire du lot, peut être remboursée à l'adjudicataire dans les délais légaux sur présentation des documents qui justifient l'exportation du lot acheté.

PRÉEMPTION DE L'ÉTAT FRANÇAIS

L'État français dispose, dans certains cas définis par la loi, d'un droit de préemption des oeuvres vendues aux enchères publiques.

Dans ce cas, l'État français se substitue au dernier enchérisseur sous réserve que la déclaration de préemption formulée par le représentant de l'état dans la salle de vente, soit confirmée dans un délai de quinze jours à compter de la vente. MILLON RIVIERA ne pourra être tenu responsable des décisions de préemptions de l'État français.

RESPONSABILITÉ DES ENCHERISSEURS

En portant une enchère sur un lot par une quelconque des modalités de transmission proposées par MILLON RIVIERA, les enchérisseurs assument la responsabilité personnelle de régler le prix d'adjudication de ce lot, augmenté de la commission d'adjudication et de tous droits ou taxes exigibles. Les enchérisseurs sont réputés agir en leur nom et pour leur propre compte, sauf convention contraire préalable à la vente et passée par écrit avec MILLON RIVIERA. Sous réserve de la décision du commissaire-priseur habilité et sous réserve que l'enchère finale soit supérieure ou égale au prix de réserve, le dernier enchérisseur deviendra l'acheteur, le coup de marteau et le prononcé du mot « adjugé » matérialisera l'acceptation de la dernière enchère et la formation du contrat de vente entre le vendeur et l'acheteur. Les lots adjugés seront sous l'entière responsabilité de l'adjudicataire. En cas de contestation de la part d'un tiers, MILLON RIVIERA pourra tenir l'enchérisseur pour seul responsable de l'enchère en cause et de son règlement.

DÉFAUT DE PAIEMENT

Conformément à l'article 14 de la loi n°2000- 6421 du 10 juillet 2000, à défaut de paiement par l'adjudicataire, après mise en demeure restée infructueuse, le bien est remis en vente à la demande du vendeur sur folle enchère de l'adjudicataire défaillant ; si le vendeur ne formule pas cette demande dans un délai d'un mois à compter

de l'adjudication, la vente est résolue de plein droit, sans préjudice de dommages et intérêts dus par l'adjudicataire défaillant. MILLON RIVIERA SE RÉSERVE LE DROIT DE RÉCLAMER À L'ADJUDICATAIRE DÉFAILLANT : - Des intérêts au taux légal - Le remboursement des coûts supplémentaires engagés par sa défaillance, avec un minimum de 250€. - Le paiement du prix d'adjudication ou : * la différence entre ce prix et le prix d'adjudication en cas de revente s'il est inférieur, ainsi que les coûts générés pour les nouvelles enchères. * la différence entre ce prix et le prix d'adjudication sur folle enchère s'il est inférieur, ainsi que les coûts générés pour les nouvelles enchères. MILLON se réserve également le droit de procéder à toute compensation avec les sommes dues par l'adjudicataire défaillant ou à encaisser les chèques de caution si, dans les 2 mois après la vente, les bordereaux ne sont toujours pas soldés.

ENLÈVEMENT DES ACHATS, ASSURANCE, MAGASINAGE ET TRANSPORT

MILLON RIVIERA ne remettra les lots vendus à l'adjudicataire qu'après encaissement de l'intégralité du prix global. Il appartient à l'adjudicataire de faire assurer les lots dès leur adjudication puisque dès ce moment, les risques de perte, vol, dégradations ou autres sont sous son entière responsabilité. MILLON RIVIERA décline toute responsabilité quant aux dommages eux-mêmes ou à la défaillance de l'adjudicataire de couvrir ses risques contre ces dommages. Il est conseillé aux adjudicataires de procéder à un enlèvement rapide de leurs lots.

LES LOTS VENDUS SUR DÉSIGNATION

Pour les lots vendus sur désignation, le lieu d'enlèvement et la personne à contacter seront communiqués à l'acquéreur lors de l'envoi du bordereau. Le lot sera délivré uniquement après complet paie-

ment auprès de Millon Riviera.

RETRAIT DES ACHATS

Possibilité est ouverte aux acheteurs de récupérer, sans frais, les lots à eux adjugés, jusqu'à 19h le jour de la vente et jusqu'à 10h le lendemain dans la salle de la vente. Les lots non-retirés dans ce délai et n'entrant pas dans la liste ci-après détaillée seront à enlever, une fois le paiement encaissé, à l'étude Millon Riviera, dès le lendemain de la vente. Les lots seront délivrés à l'acquéreur en personne ou au tiers désigné par lui et à qui il aura confié une procuration accompagnée d'une copie de sa pièce d'identité. Les formalités d'exportations (demandes de certificat pour un bien culturel, licence d'exportation) des lots assujettis sont du ressort de l'acquéreur et peuvent requérir un délai de 2 à 3 mois. Il est conseillé aux adjudicataires de procéder à un enlèvement de leurs lots dans les meilleurs délais afin d'éviter les frais de magasinage, qui sont à leur charge et courent à compter du lendemain de la vente. Le magasinage n'entraîne pas la responsabilité du Commissaire-priseur ni de l'expert à quelque titre que ce soit. Dès l'adjudication, l'objet sera sous l'entière responsabilité de l'adjudicataire et la S.A.S MILLON RIVIERA décline toute responsabilité quant aux dommages que l'objet pourrait subir, et ce dès l'adjudication prononcée. Les achats bénéficient d'une gratuité de stockage pour les 60 jours suivants la vente. Passé ce délai, des frais de déstockage, manutention et de mise à disposition seront facturés à l'enlèvement dans nos locaux selon la grille tarifaire suivante : - Stockage : 10€ HT par lot et par semaine pour un stockage supérieur à 1M3 7 € HT par lot et par semaine pour un stockage inférieur à 1M3 5 € HT par lot et par semaine pour un stockage qui « tient dans le creux de la main » Un stockage longue durée peut être négocié avec nos équipes. Aucune livraison ni aucun enlèvement des lots ne pourront intervenir sans le

règlement complet des frais de mise à disposition et de stockage.

EXPEDITION DES ACHATS

Nous informons notre clientèle que MILLON RIVIERA ne prend pas en charge l'envoi des biens. MILLON RIVIERA se réserve par ailleurs le droit de considérer que la fragilité d'un lot et/ou sa valeur nécessitent d'être pris en charge par un prestataire extérieur. La taille du lot sera déterminée par MILLON RIVIERA au cas par cas (les exemples donnés ci-dessus sont donnés à titre purement indicatif). En tout état de cause, l'expédition d'un bien est à la charge financière exclusive de l'acheteur et ne sera effectué qu'à réception d'une lettre déchargeant MILLON RIVIERA de sa responsabilité dans le devenir de l'objet expédié. La manutention et le magasinage n'engagent pas la responsabilité de MILLON RIVIERA. MILLON RIVIERA n'est pas responsable de la charge des transports après la vente. Si elle accepte de s'occuper du transport à titre exceptionnel, sa responsabilité ne pourra être mise en cause en cas de perte, de vol ou d'accidents qui reste à la charge de l'acheteur.

PROPRIÉTÉ INTELLECTUELLE

La vente d'un lot n'emporte pas cession des droits de reproduction ou de représentation dont il constitue le cas échéant le support matériel.

PAIEMENT DU PRIX GLOBAL

MILLON RIVIERA précise et rappelle que la vente aux enchères publiques est faite au comptant et que l'adjudicataire devra immédiatement s'acquitter du règlement total de son achat et cela indépendamment de son souhait qui serait de sortir son lot du territoire français (voir « La sortie du territoire français »).

Le règlement pourra être effectué comme suit : - en espèces dans la limite de 1 000 euros (résidents français). - par chèque bancaire ou postal avec présentation obli-

gatoire d'une pièce d'identité en cours de validité. - par carte bancaire Visa ou Master Card sur place - par virement bancaire en euros aux coordonnées comme suit :

DOMICILIATION :

CIC Lyonnaise de Banque IBAN : FR76 1009 6180 8500 0306 2490 209
BIC : CMCIFRPP

Graphisme : Laure Villar
Photographies : Nicolas Roux Dit Buisson

CALENDRIER À VENIR

Jeudi 22 septembre : Tour du Monde du collectionneur

Jeudi 29 septembre : Numismatique XIV

Jeudi 6 octobre : Une vente exceptionnelle :

une maquette de l'église du Saint-Sépulcre

Jeudi 20 octobre : Collections & successions niçoises

Jeudi 24 novembre : L'écrin niçois

Jeudi 24 novembre : Affiches de collection

Jeudi 8 décembre : Art Contemporain

Jeudi 12 décembre : Joaillerie Masters

Jeudi 15 décembre : Numismatique XV

